

RES PUBLICA

Raisonner la République

Ministre Fantôme

L'appareil public gouvernemental présente une faiblesse notable dans sa vision générale de l'économie québécoise.

Aller chercher l'argent disponible? *Comment.* Favoriser le développement de nos régions? *Comment.* Gérer une province avec une vision économique aussi restreinte que celle de l'Alliance Progressiste du Québec (APQ)? Poser la question, c'est y répondre.

Dans l'économie mixte entreprises-État actuelle du Québec et dans une optique de mondialisation, est-ce vraiment optimal de persévérer dans une politique de négation de l'entreprise? S'acharner à freiner à tout prix la croissance des entreprises privées essentielles au développement et à la prospérité de la province, c'est se mettre volontairement des bâtons dans les roues. C'est aussi ce que l'APQ prévoit entreprendre avec aisance, tout cela au nom de la justice sociale.

Présentement, le gouvernement ajoute de l'instabilité économique à sa propre fragilité politique. En fait, le gouvernement aurait cruellement besoin d'un véritable ministre de l'Économie qui poserait un regard GLOBAL sur la conjoncture économique du Québec. D'une part, les dépenses d'investissements des entreprises occupent une place primordiale dans l'économie globale du Québec : elles sont une composante, si ce n'est pas LA composante principale du PIB. Pourquoi ne pas les favoriser?

D'autre part, le marché finit toujours par s'autoréguler. Laisser une chance au marché, c'est de permettre aux entreprises d'évoluer sous la carte de libre-concurrence. C'est cette saine compétition qui permet à l'offre des compagnies de croître naturellement, chaque entreprise étant alimentée par le but de se démarquer des autres. Plus encore, lorsque l'offre s'accroît au-delà de la demande, on peut s'attendre à une baisse des prix bénéfique pour les contribuables. En somme, ce sont ces derniers qui sortiraient gagnant du contexte de compétitivité-prix et de compétitivité structurelle dans lequel les entreprises baigneraient.

Pour cela, encore faut-il que le gouvernement reconnaisse la juste importance du laisser-faire économique au sein de l'économie québécoise en tant que multiplicateur du pouvoir d'achat des consommateurs. L'APQ doit définitivement redéfinir son rapport aux entreprises pour bonifier la santé économique des contribuables.

Rédactrice en chef : Chloé Cauchy

Sommaire :

- Éditorial : Ministre fantôme
- Les étoiles du match
- Deux heures, deux positions
- Projet de loi no 3 : en exclusivité
- Défricher la terre.
- Changer pour reculer
- Croire en l'Homme est responsable

Les étoiles du match ★

Journaliste : Sarah Ghalem

Suite à la deuxième séance d'hier où les députés ont pris la parole pour la première fois, nous avons trouvé important de faire ressortir les discours les plus marquants. Le *Res Publica* vous propose un classement de trois discours qui se sont démarqués grâce à leur contenu et à l'impact qu'ils ont eu au sein de l'Assemblée nationale.

En troisième position, nous voulons souligner la performance remarquable du porte-parole en matière de relations canadiennes et de la francophonie canadienne du Front progressiste-écologique, lequel a défendu sans relâche la langue française. M. Bourque a relevé plusieurs problématiques importantes, en commençant par la vulnérabilité de la langue au Québec et plus précisément à Montréal. Dans la métropole, entre 1996 et 2016, on a constaté une diminution de 7% des personnes ayant le français comme langue maternelle. Le défenseur des verts a également fait valoir son point quant au français dans l'ensemble du Canada, et a mentionné la vulnérabilité de cette langue face à l'anglais. Bref, M. Bourque a visé dans le mille en rappelant au premier ministre et aux membres de son cabinet que ces derniers promettent une nouvelle page au Québec, et en demandant si celle-ci sera en français. Telle est la question.



Crédit photo: Sarah Ghalem

En seconde place, malgré sa place isolée et son simple statut de député, le discours de M. Tsirmbas était complet et bien structuré. Son discours sur les problématiques liées au système de justice était appuyé par des faits véridiques. Son plan de match était simple. Tout d'abord, il s'agissait de relever les idées favorables du gouvernement : mettre en place des cliniques juridiques populaires et augmenter les seuils d'admissibilité aux services de l'aide juridique. Ensuite, il a voulu le déstabiliser en posant la question suivante au premier ministre : « Qui paiera pour tout cela? ». La comparaison faite entre le système de santé et le système juridique a bien démontré les inquiétudes qu'a l'équipe de L'Innovation libérale. Pour marquer encore plus de points, M. Tsirmbas a rappelé les mesures en place qui semblent selon-lui permettre au système de justice d'être efficace et de qualité. Le buteur de l'équipe de droite veut que le gouvernement recentre son tir pour marquer le but gagnant.



Crédit photo: Sarah Ghalem

Finalement, notre étoile du match d'hier, c'était la ministre de la Culture et des Communications et de la Condition féminine, Mme Laplante, qui nous a touché avec son discours sur les violences sexuelles. Ceci est un sujet qu'il ne faut pas négliger. Son discours humain était poignant et a retenu l'attention de toute l'Assemblée nationale. Elle nous assure que l'Alliance progressiste du Québec ne négligera pas et n'interviendra pas face à cette problématique qui touche encore aujourd'hui une femme sur trois. Cette dernière pense qu'il faut former efficacement les policiers pour qu'ils ne laissent plus « les agresseurs passer entre les mailles de son filet » et elle veut donc régler cet enjeu en s'alliant avec le système juridique. La ministre est claire sur le sujet. Elle veut que les agresseurs paient le prix fort de leurs gestes qui sont inacceptables au sein de notre État. La ministre semble n'avoir aucun opposant. Le terrain est libre et le match semble gagné à l'avance.



Crédit photo : Véronique Lessard

Deux heures, deux positions

Journaliste : Jeremy Jasmin

Le mot collaboration a été utilisé plus d'une dizaine fois dans les points de presse rapportés dans le texte suivant. Pourtant, la signification de ce terme semble varier au gré de la subjectivité du parti qui l'utilise. Quel est le bilan de cette collaboration entre partis à ce jour?

Le Mercredi 15 janvier à 14h00, la ministre de l'Éducation, Violette Cantin, tient un point de presse conjointement avec le porte-parole en matière d'éducation de le FPE. L'absence d'un représentant de l'Innovation Libérale annonçait déjà la suite des choses. La discussion s'est déroulée sous le thème de la coopération entre l'APQ et le FPE, ayant toutes deux comme but de faire avancer leurs idées en éducation. La ministre de l'Éducation a répondu la chose suivante lorsqu'elle fut questionnée sur sa collaboration avec le FPE: « *Je ressens beaucoup de fermeture (de l'Opposition officielle) par rapport à toutes les propositions qu'on émet au gouvernement. Peu de communication sont possibles alors que les verts ont manifesté beaucoup plus d'intérêt à travailler de manière collaborative* ». Le Front Progressiste-Écologique a également expliqué le choix de cette complicité. Le porte-parole en matière d'éducation de le FPE a dit: « *Au Front Progressiste-Écologique, on a vu une grande participation même dans le discours final du premier ministre qui renvoyait la balle aux verts* ». La ministre de l'Éducation a aussi affirmé être prête à collaborer avec le FPE sur un grand nombre de dossiers dans le futur.

Le Mercredi 15 janvier à 15h45, la même journée, moins de deux heures plus tard, l'Innovation Libérale annonce une conférence de presse en association avec le Front Progressiste-Écologique au sujet de l'énoncé budgétaire. La conférence commence avec un représentant de le FPE rappelant au gouvernement la nécessité de collaborer avec l'un ou l'autre des partis d'opposition puisque l'APQ se trouve en situation minoritaire. Le ton de la discussion ne correspond pas du tout à la complicité exprimée plus tôt entre le FPE et l'APQ. Les chefs des deux oppositions étaient présents et ont affirmé faire front commun contre le gouvernement afin d'obtenir des réponses sur les mesures à incidence budgétaire.

En résumé, le Front Progressiste-Écologique a fait volte-face sur le type de relation qu'il souhaite entretenir avec le gouvernement. Tout cela en seulement deux heures. Le FPE semble magasiner à gauche et à droite pour trouver des opportunités et des gains à faire. Pourtant, le FPE partage une panoplie d'idées avec l'APQ, comme le cours sur l'écologie, la taxe sur le capital, la réforme du système de collecte d'impôts, l'idée d'égalité, leur insatisfaction face à la situation environnementale et plus encore. À son

ultime point de presse, le FPE a quand même décidé de se ranger du côté de l'Innovation Libérale malgré ses grandes affinités et sa déclaration de collaboration en éducation avec l'APQ. Le mot collaboration a été utilisé à la légère par le FPE, démontrant que la collaboration entre deux partis peut-être de courte durée. Il est raisonnable pour la population de se demander s'ils ou elles peuvent faire confiance à un parti qui peut changer ses allégeances en point de presse en moins de deux heures.



Crédit photo : Jeremy Jasmin

Projet de loi no 3 : en exclusivité

Journaliste : Salomé Perron

Le projet de loi 3 a pour but de préparer la jeunesse québécoise à la vie socio-politique. Pour ce faire, l'opposition officielle propose la conversion du cours d'éthique et culture religieuse au niveau secondaire en cours d'éthique et politique.

Êtes-vous inquiet du potentiel manque d'impartialité de la part des enseignants et des conséquences que cela pourrait engendrer?

Je pense qu'un bon enseignant serait capable de garder une certaine neutralité. D'un côté, on peut considérer que, en classe, nous enseignons la neutralité, spécialement dans les cours d'éthique. De plus, le cours sera basé sur des faits tels que les institutions politiques et les différentes idéologies.

Croyez-vous que ce nouveau cours fera une différence significative dans la proportion de jeunes qui se rendent à l'urne?

J'en suis convaincue! Lorsque quelqu'un devient informé, il est plus porté à s'engager. Je suis certaine que nous allons arriver à toucher un grand nombre de jeunes grâce au cours d'éthique et politique.

Le projet de loi vise les jeunes au secondaire, mais qu'en est-il des adultes?

Pour l'instant, notre initiative vise les jeunes, mais il y a beaucoup d'opportunités en 4 ans. Somme toute, les jeunes qui assisteront au cours ont des parents qui seront peut-être motivés d'en apprendre plus eux-mêmes.

Considérant que les jeunes (18 à 35 ans) sont la tranche qui votent le plus à gauche, est-ce que votre parti a pensé aux futures répercussions?

Ce n'est pas quelque chose qui nous préoccupe, l'objectif du projet de loi 3 est d'éduquer les jeunes et non pas d'augmenter les votes pour notre parti. D'autre part, ce sera une opportunité de démenteler des stéréotypes de la gauche et de la droite politique. Le cours sera bâti sur des faits non partisans pour permettre aux prochaines générations de voter de manière éclairée!



Photo crédit : Google

Défricher la terre

Chroniqueur: Félix Coté

Hier, un projet de loi concernant l'autosuffisance alimentaire fut présenté dans le but d'offrir une aide alimentaire aux plus démunis et de diversifier l'agriculture québécoise. Les mesures concrètes qui pourraient être mises en place par le gouvernement sont notamment : la création de banques alimentaires pour diminuer les pertes et offrir les surplus immédiats aux gens moins fortunés, la création de nouvelles zones agricoles par le déboisement de terres, la réutilisation du bois récupéré dans des projets (encore inconnus) et l'imposition d'une taxe douanière aux compagnies étrangères. Enfin, le gouvernement entend offrir un crédit d'impôt qui permettra de retrancher un 5% de coût de production aux fournisseurs québécois.

Bon! On va décortiquer ça ensemble, tu veux-tu?

Taxe douanière et crédit d'impôt : oui ! Reste maintenant à ce que le gouvernement précise le tout avec des chiffres et qu'il soit réaliste. Les autres partis auront certainement quelque chose à dire sur ce point.

Redonner aux banques agroalimentaires : bonne idée ! Ceci dit, comment envisage-t-on récupérer les surplus immédiats avant qu'ils ne périssent? Y aurait-il d'autres solutions supplémentaires pour récupérer les pertes, par exemple des installations introduisant la biomasse?

Création de zones agricoles, vraiment? À qui allons-nous vendre ces nouvelles terres? Aux étrangers qui sauteront sur cette occasion? Qui va vouloir s'en occuper et s'investir dans une entreprise fermière qui est un travail énormément exigeant et très difficile à gérer? Le gouvernement dit vouloir déboiser de multiples arbres pour ces nouveaux hectares de culture. Néanmoins, aucun projet concernant le reboisement ne semble être dans les cartons du gouvernement.

D'ailleurs, la porte-parole en matière d'Agriculture, de Pêcheries et d'Alimentation de l'Innovation libérale (LIL) juge, tout comme nous, que ce projet de loi soulève des questions et demeure imprécis en matière d'action visant à protéger l'environnement.

L'autosuffisance alimentaire se doit d'être une priorité économique dans le secteur primaire au Québec. Nos fermes et nos terres sont autant de patrimoines et d'héritages à protéger. Depuis le nouvel accord de libre-échange États-Unis, Canada, Mexique (ACEUM), il y a fort à parier que les concessions qui ont été octroyées lors des négociations nuiront au projet d'autosuffisance alimentaire. Disons-le, le nouvel accord est assurément une insulte pour les agriculteurs québécois. Cet accord pave la voie à la concurrence américaine et ébranle l'industrie agricole du Québec. Un projet d'autosuffisance alimentaire ne pourrait tomber plus à propos. Reste à le préciser...

Venant moi-même d'un petit village de région où tout est entouré de champs, je vois les agriculteurs qui cultivent leurs terres depuis que je suis né. En revanche, voir ces terres vendues à des investisseurs étrangers, faute de relève, de débouchés ou d'opportunités économiques, ÇA ME LABOURE LES BOYAUX. Un tel héritage doit perdurer et être légué de générations en générations. Oui à l'autosuffisance alimentaire, en autant que l'industrie agricole et les terres soient davantage protégées et valorisées!

Changer pour reculer

Chroniqueur : Félix Coté

Chef de pupitre : Ariana Mangas

La base d'une économie capitaliste est contractuelle. Cependant, la loi de la protection du consommateur n'est pas assez resserrée. Selon Marie-Ève Atour de l'organisme Équiterre : « Les manufacturiers ont trop de liberté d'action du côté environnement », c'est-à-dire qu'ils se permettent de réduire la durée de vie réelle d'un bien par différents moyens.

Premièrement, instaurer un sentiment de nécessité chez le consommateur de se procurer un nouveau modèle d'un bien de consommation qui est soi-disant « nouveau ». Le problème ici, c'est que l'obsolescence est psychologique, et non matérielle. On remplace un bon produit par un nouveau, voire meilleur. Cependant, l'ancien modèle n'est pas déchu pour autant. Notons qu'au Canada, 44 millions de tonnes de déchets sont produits à chaque année. L'obsolescence programmée est étroitement liée à une hausse de matières résiduelles.

L'obsolescence programmée, c'est le principe selon lequel certains produits sont programmés pour que leur efficacité soit réduite au cours du temps, jusqu'à ce que le bien en question soit inefficace. Leur durée de vie est déterminée à l'avance, et ce, à l'insu du consommateur.

Ensuite, l'obsolescence économique appliquée par les compagnies est, encore une fois, le fait de contrôler les prix de ses biens en visant une certaine clientèle fidélisée qui souhaite racheter ce même bien en raison du trop haut prix de réparation ou de pièces nécessaires au bon fonctionnement du bien.

Par exemple, il est moins cher d'acheter une nouvelle imprimante que d'acheter une nouvelle cartouche d'encre défectueuse. Bien que cette solution ne soit pas écoresponsable, elle relève bel et bien de la nature humaine.

Faisons un parallèle avec l'industrie automobile par rapport à l'obsolescence. Tout comme un téléphone, par exemple, une voiture est un achat unique. Cependant, pour la voiture, des services de réparation privés sont offerts par des compagnies ainsi que d'autres garages. Le service de réparation n'est donc pas monopolisé par les concessionnaires. Ainsi le libre marché et la loi de l'offre et la demande sont régulés, puisque les compagnies doivent offrir des prix compétitifs pour concurrencer avec les garages.



Crédit photo : Google

Croire en l'Homme est responsable

Journaliste : Colin Aligon

La séance parlementaire d'hier matin s'est inaugurée par le discours du chef de l'opposition officielle, monsieur Victor Pelletier, réplique énoncée suite au discours inaugural du premier ministre. Res Publica a eu l'exclusivité d'une entrevue intime avec celui qui, avec son groupe parlementaire, confrontera le gouvernement et sa politique tout au long de cette semaine. Ce portrait authentique permettra de mieux comprendre la complexité du personnage, et ainsi la ligne idéologique de son parti.

Si le premier ministre doit gérer une pression médiatique importante à nul autre pareil, cette pression n'est qu'extérieure. Une confiance en lui conjointe à une bonne connaissance de ses dossiers et un vif soutien de son équipe saurait le voir survivre à cette semaine intense. La place de chef de l'opposition est bien davantage éprouvante tant elle peut torturer intérieurement celui qui l'occupe. En addition des projecteurs qui sont continuellement braqués sur lui, monsieur Pelletier a l'âpre devoir de lutter à la tribune contre ce qui pourrait apparaître comme de lourdes défaites politiques pour son électorat. Un membre du gouvernement est toujours gagnant, ou du moins partiellement gagnant. La seule chose qu'un gouvernement risque est l'application partielle de ses résolutions, ce qui reste tout de même un pas en direction du Québec qu'il érige en idéal. Une opposition qui se fait marcher sur les pieds risque tout. À l'issue du discours de monsieur Pelletier d'hier matin, l'Assemblée a bien compris que ce ne sera pas le cas durant cette législature.

Victor Pelletier n'a pas le temps de laisser la place aux idéaux lorsqu'il doit s'ériger en défenseur des libertés individuelles face à un gouvernement qui a rarement été aussi socialiste. L'effet de son action à l'Assemblée sera décisif pour le futur de la pensée libérale québécoise. Le pragmatisme que dégage ses allocutions et son attitude semble laisser croire qu'il connaît les enjeux de

sa responsabilité. Il ne cède rien au gouvernement: pas une illusion de concession, pas une onde de compromis. Tout au long de son discours aux références marines, qui resteront d'ailleurs dans les annales de ce Forum Étudiant 2020, il rétorque, réfute et réproouve chacune des mesures présentées par le premier ministre. En effet, les seuls mots doux qu'il a échappés pour son alter-égo ont été pour féliciter le désir de ce dernier de collaborer avec l'ensemble de la Chambre... soit les formules polies et sans conviction nécessairement énoncées par un premier ministre qui se doit d'être cordial. En réalité, la négociation voulue par le gouvernement sera ardue face à une opposition menée par un chef au leadership intraitable.

Monsieur Pelletier a suivi le parcours idéologique typique d'un jeune homme ayant grandi dans un milieu social qui bénéficie le moins du keynésianisme économique, soit la basse classe moyenne : « ma famille modeste ne ressentait pas un bénéfice offert par les services publics à la hauteur de ce qu'elle contribuait par l'impôt ». Très jeune, il considérait l'État comme un pouvoir arbitraire interférant sur la liberté de ses parents à jouir des revenus qu'ils méritaient de leur travail. Sa volonté de responsabiliser le peuple québécois en transférant les compétences de l'État au secteur privé réside d'une situation qui a marqué la vie financière de sa famille. La passion du libéralisme ne s'est pas imposée à lui,

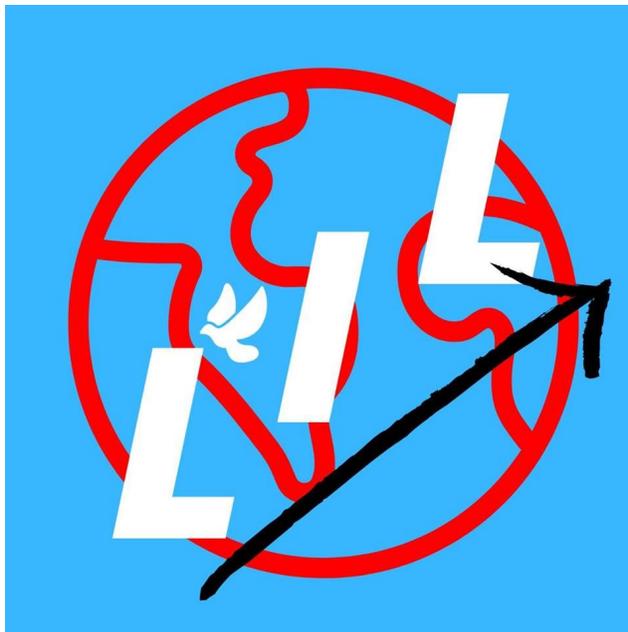
c'est la présence envahissante de l'État qui ont fait sonner faux les discours socialistes à ses oreilles. Depuis, son engagement pour un Québec libéral est total. En remontant son profil Instagram à ses débuts, on remarque essentiellement des références à ses engagements politiques précoces dans les organisations libérales de son chez-lui, Blainville. Le libéralisme a construit sa vie.



Crédit photo : Colin Aligon

La suite de notre entrevue s'est concentrée sur le fond de sa pensée libérale. De la même manière qu'il en est ressorti de son discours, il est de l'avis que personne ne devrait avoir la prétention de remettre en cause les choix d'un individu, pas même l'État. Il est favorable à ce que ce dernier n'exerce que ses fonctions régaliennes, soit la gestion de la police, de l'armée... tout ce qui a trait à la sécurité du peuple québécois, qu'il n'est pas en mesure de gérer de manière individuelle.

Quand on lui parle d'écologie, là aussi il avance la primauté des choix des individus. Il promet de ne pas forcer la société à changer ses habitudes. Il propose une sensibilisation des citoyens ainsi qu'une incitation des entreprises à investir dans une économie plus verte grâce à un système de bonus. En effet, monsieur Pelletier croit profondément en la capacité de l'humain à s'organiser de façon autonome pour ce qui est bon pour lui. En d'autres termes, et dans la tradition libérale, Victor Pelletier croit en l'Homme. Face à l'urgence de la situation planétaire, peut-être celui-ci surestime-t-il cette capacité.



Crédit photo : Attachés de presse

L'équipe du Res Publica



Crédit photo : Jordan Craig